

Le p'tit placéen



Bulletin municipal n°49 - Édition Hiver 2024-2025

Chères Placéennes, Chers Placéens,
L'année 2025, sera pour l'équipe municipale, la dernière année pleine. En effet, début 2026, les élections municipales mettront en place une nouvelle équipe. Pour cette raison et dans le contexte d'économies budgétaires annoncées pour les dotations des collectivités territoriales, nous ne démarrons pas de gros travaux (voirie, rénovation de l'appartement communal ...).

Pour autant, de nombreux projets plus modestes seront discutés pour 2025, lors de l'examen budgétaire. De plus, des formations

ou conférences vous seront proposées comme le devenir de la forêt, les ateliers du climat, une formation aux gestes d'urgence, un atelier de sécurité routière...

Vous trouverez dans ce numéro, l'agenda des manifestations programmées en 2025, en espérant vous y voir de plus en plus nombreux.

Je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

ÉDITO

Le Maire, Frédéric REIGNNEY



Frédéric REIGNNEY et l'ensemble de l'équipe municipale vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et vous invitent à la cérémonie des vœux le samedi 11 janvier à 11h en mairie.

BRÈVES.

Taillage des Haies: il est recommandé pour les particuliers de ne pas tailler les haies entre le 1^{er} avril et le 31 juillet afin de ne pas nuire à la période de nidification des oiseaux. Du coup c'est le bon moment ! Pour rappel, selon le code civil, une haie ne peut dépasser les 2 mètres de haut si elle est plantée à moins de 2 mètres de la limite de votre terrain.

Lutte anti-frelon: pour venir à bout de nids de frelon sans risque, vous pouvez faire appel à la société Doubs Guêpes Frelons qui est déjà intervenue à plusieurs reprises sur la

commune: <https://www.dgf25.fr/> au 07.81.26.24.65 du lundi au samedi : 8h30-12h / 13h30-19h00. Pour une aide financière: <https://frelon.fr/bourgogne-franche-comte/nos-missions/sante-de-lenvironnement/frelon-asiatique-pattes-jaunes>

Le plan de gestion de la forêt communale de Placey arrive à son terme. L'étude d'un nouveau plan pour les 20 prochaines années débutera en 2025. Une conférence universitaire est prévue en public et trois réunions se tiendront en conseil municipal avec l'Office National des Forêts.

Placey: recensement 2025

Cette année, Placey réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Les données des précédents recensements:

Âge	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	146	100	191	100	197	100
0 à 14 ans	28	19	43	22,5	37	18,7
15 à 29 ans	15	10,2	22	11,8	27	13,6
30 à 44 ans	29	19,7	45	23,5	37	18,7
45 à 59 ans	44	29,9	29	15	39	19,7
60 à 74 ans	23	15,6	43	22,5	45	22,7
75 ans ou +	8	5,4	9	4,8	13	6,6

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la

commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : mairie.placey@orange.fr

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site internet <https://www.le-recensement-et-moi.fr/>



La protection des données

Ce recensement est déclaratif, cela signifie que les informations transmises ne peuvent en aucun cas être modifiées, ni par l'agent recenseur, ni par le coordonnateur communal, ni par la mairie, ni par aucune autre personne physique ou morale.

Les données personnelles recueillies seront et resteront à l'INSEE pour des traitements statistiques, et en aucun cas elles seront transmises à des organismes privés ou pu-



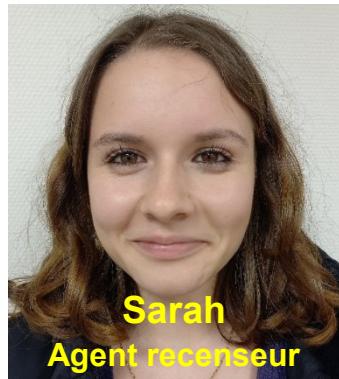
Suite recensement 2025

blics, comme les impôts ou encore la caisse d'allocations familiales.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser informatiquement est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.



Sarah

Agent recenseur

Si vous ne pouvez pas répondre informatiquement, des questionnaires sur papier pourront vous être remis par l'agent recenseur, à votre demande

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 21 janvier 2025 ?

Contactez la commune par courriel : mairie.placey@orange.fr
ou par téléphone les vendredis : 03.81.58.14.28

Enquête Famille 2025

Cette année, Placey est concerné par l'enquête Familles, portant uniquement sur les administrées.

En 2025, une courte enquête visant à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire complétera le recensement : à quel âge devient-on parent ou grand-parent ? Comment vivent les enfants de parents séparés ? Combien de personnes n'ont jamais vécu en couple ?

Notre commune a été tirée au sort pour répondre à cette enquête. L'agent recenseur vous remettra ou vous déposera dans votre boîte aux lettres une notice présentant l'enquête et comportant toutes les informations utiles pour y répondre. Pour Placey, seules les personnes de sexe féminin sont appelées à y participer.

Répondre à l'enquête Familles est simple et rapide. La réponse se fait sur papier ou sur internet, selon ce que vous aurez choisi pour le recensement.

Pour en savoir plus sur l'enquête Familles, rendez-vous sur insee.fr.



ENQUETE FAMILLES



ASSOCIATION LA FONTAINE - ALF

GOUTER DE NOEL

Le samedi 7 décembre dernier, les Placéennes et Placéens ont eu la chance de voir descendre du ciel le Père Noël, qui a en effet fait une petite halte dans notre village. Tous réunis pour le goûter de Noël intergénérationnel, ce sont plus de 60 personnes qui l'ont accueilli dans la salle de la Mairie. Bien au chaud assis à côté du sapin, le Père Noël a distribué à tous les enfants présents un petit cadeau. Après son départ, tout le monde s'est retrouvé autour de gâteaux, friandises, clémentines et quelques boissons, dont du vin chaud pour les plus grands enfants.

Vous trouverez en dernière page de ce bulletin l'agenda 2025 des manifestations de la Mairie et de l'ALF. De plus amples informations sur ces évènements seront communiquées lors de l'assemblée générale de l'ALF qui aura lieu en début d'année prochaine.

L'Association La Fontaine vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et se réjouit de vous voir de plus en plus nombreux aux différentes activités proposées.

Elodie & Sylvain



Rénovation de la Fontaine

Par l'édito du Petit Placéen n°48 Automne 2024 rédigé par M. Le Maire, vous avez été informé des travaux réalisés aux abords et sur les bacs de la fontaine.

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise d'insertion API 25 sous la direction de M. SITZ. L'équipe était composée d'un chef de chantier et de 5 personnes en insertion venant de différents pays du monde, ce qui a permis d'avoir des échanges très intéressants.

Début juillet les travaux ont débuté par le démontage des pavés et le brossage des bacs.

De nombreuses fuites situées au niveau des bacs ont été colmatées. Le canal d'alimentation venant de la source et situé à l'arrière

du réservoir a été découvert et les fuites s'y trouvant ont été bouchées. Un drainage fut posé le long du mur de pierres sèches derrière l'ancien bac afin d'assainir de potentielles coulées d'eau.

Ensuite le tirage des niveaux a été réalisé afin de donner de bonnes pentes pour que l'écoulement de l'eau se fasse correctement sur les futurs pavés. Les pavés posés, un espace soigné s'offre à nous.

Le coût total de cette rénovation est de 22.000 euros, financé à 80% grâce aux subventions de l'État, de la Région et du Département du Doubs, le reste étant à la charge de la Commune.

Nous espérons que cet endroit restera propre et agréable.



Liam
le 27 Janvier 2024,
de Alexis Picard et
Mégane Laurent

Louis
le 3 Avril 2024,
de Gontrand Coulet et
Camille Provitolo

Leïa
le 20 Juin 2024,
de Hatim Boukili
Makhoukhi et
Célia Tournier



Agenda 2025

JANVIER

Vœux du Maire le 11 janvier en Mairie à 11h00



Atelier Sécurité Routière



FEVRIER

MARS

Conférence Universitaire sur la Forêt



AVRIL



Chasse aux œufs à la motte féodale [ALF]

Journée Citoyenne

Bulletin P'tit Placéen anniversaire n°50

MAI

Entretien & Pique-nique de la Fontaine [ALF]



JUIN

Fête de l'Été, Espace TMA-Fontaine [ALF]



SEPTEMBRE

Fête patronale

OCTOBRE

Visite de la Forêt



Repas d'automne [ALF]

NOVEMBRE

Commémoration au monument aux morts d'Audeux
le 11 novembre à 11h30

DECEMBRE

Distribution des colis de Noël

